

**4 Économie**

**COP 24/Interview ministre d'État, ministre des Affaires étrangères**

**" Le Gabon commence déjà à capter des fonds climatiques, mais ce n'est pas encore suffisant "**

Propos recueillis par Innocent M'BADOUA  
Libreville/Gabon

Peu avant son départ pour la 24e Conférence des parties signataires de la Convention-cadre de l'Onu sur le changement climatique (COP24), qui se déroule du 2 au 14 décembre 2018, à Katowice (Pologne), l'Union a rencontré le ministre d'Etat Régis Immongault Tatangani qui conduit la délégation gabonaise, pour essayer de comprendre si la présence de notre pays n'était pas une participation de trop. Au paravant, il a expliqué l'Initiative d'adaptation africaine que préside le Gabon, ainsi que les enjeux de ce thème qui propulse notre pays au devant de la scène africaine.

**L'union.** Monsieur le ministre d'Etat, vous avez échangé, le 21 novembre 2018, avec le Corps diplomatique accrédité au Gabon. Il était question de discuter, avec eux, de l'Initiative d'adaptation de l'Afrique (IAA) au changement climatique. Pouvez-vous expliquer aux non-initiés de la question environnementale, ce qu'est l'IAA et en quoi est-elle importante pour le continent ?

**Régis Immongault Tatangani :** L'Initiative d'adaptation de l'Afrique a été lancée à Paris, en marge de la 21e Conférence des parties (COP21), en décembre 2015, par le président de la République d'Égypte, Abdel Fattah El Sisi, en sa qualité de coordonnateur du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement africains sur les changements climatiques (CAHOSCC). Cette initiative a, par la suite, été endossée par l'Union Africaine, lors de sa 26e session tenue à Addis-Abeba, en janvier 2016, avec la création d'un Groupe de travail technique pour opérationnaliser cette initiative continentale. L'Afrique est le continent qui émet le moins de gaz à effets de serre dans le monde. Soit environ moins de 5 % des émissions mondiales. Malheureusement, c'est le continent le plus exposé et le moins préparé aux effets du changement climatique. Face à ce constat, il était nécessaire pour l'Afrique de coordonner ses réponses et ses besoins en matière d'adaptation au changement climatique au regard justement de la vulnérabilité du continent.

**En 2016, la Conférence des ministres de l'Environnement a donné mandat au Gabon de soutenir l'IAA. En quoi consistait ce mandat ? Pourquoi et comment le président de la République se trouve-t-il impliqué à un tel haut niveau dans cette IAA ?**

- C'est d'abord en sa qualité de coordonnateur du CAHOSCC que la Conférence des ministres africains de l'Environnement a confié au président de la République, Ali Bongo Ondimba, la responsabilité de porter cette initiative au nom du continent, afin de mobiliser, au niveau international, les ressources nécessaires à l'adaptation



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères Régis Immongault Tatangani.

de l'Afrique aux effets du changement climatique. Le choix fait par la Conférence des ministres africains de l'Environnement se fonde sur le leadership et la cohérence de l'engagement du président, chef de l'Etat sur les problématiques environnementales, tant au niveau national qu'à l'international. Il n'a cessé de marteler à l'occasion des événements auxquels il participe, la nécessité d'une prise de conscience collective de la communauté internationale sur les enjeux environnementaux de notre planète, et sur l'impérieuse nécessité de concilier la préservation de l'environnement et le développement économique et social. Récemment au Kenya, lors de la dernière rencontre des ministres africains de l'Environnement, les ministres ont désigné le président de la République comme champion pour cette initiative, afin qu'il poursuive ses efforts inlassables de mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'IAA et ce, malgré la fin de son mandat de coordonnateur du CAHOSCC, en février 2019.

**L'IAA a été créée au cours de la COP 21 de 2015. On a constaté que cette initiative n'a vraiment fait parler d'elle que le 24 septembre 2018, à New-York au siège des Nations unies, à l'occasion de la table-ronde des partenaires. Qu'est-ce qui explique le retard à l'allumage de cette Initiative et quels sont les leviers**

**que le Gabon a utilisés pour que l'IAA prenne de l'importance aux yeux de la communauté internationale ?**

- On ne peut pas parler véritablement de retard à l'allumage. Comme vous le savez, les processus internationaux se mettent progressivement en marche. Pour qu'une initiative soit portée au nom de l'Afrique, il faut qu'elle soit endossée par l'Union Africaine. Prenant le leadership de cette initiative, le président de la République a annoncé lors du *One planet summit* de décembre 2017 à Paris, une contribution financière de 500.000 USD. Cette contribution qui a été décaissée par le Gabon et gérée par le Pnud (*Programme des Nations unies pour le développement*, ndlr) visait à assurer l'opérationnalisation du secrétariat de l'Initiative, d'organiser une opération de mobilisation des fonds et produire le premier rapport sur l'état de l'adaptation de l'Afrique. C'est dans ce cadre que, sur instruction de Monsieur le président de la République, j'ai conduit une mission diplomatique avec le Pnud, en Europe et aux États Unis, du 28 mai au 08 juin 2018, pour mobiliser la communauté internationale autour de cette initiative africaine, et solliciter les appuis nécessaires au financement de l'adaptation du continent aux effets du changement climatique. La contribution du Gabon et la mobilisation du Pnud, qui a également apporté un appui financier et technique, ont permis aussi d'organiser une table ronde

des bailleurs, en marge de la 73e Assemblée générale des Nations unies à New-York le 24 septembre 2018.

**De nombreux pays développés se refusent encore à financer l'IAA. Pendant ce temps, les pays africains ont dégagé, malgré leurs modestes moyens, près de 2 à 3 % du PIB à la résilience au changement climatique. Face à la réticence des pays développés à mettre la main à la poche, quelle va être la position africaine à la COP 24, qui s'achève le 14 décembre 2018 ? Continuer à attendre ou s'organiser pour se prendre en charge ?**

- Je ne pense pas que la communauté internationale ait refusé d'apporter sa contribution à cette initiative. Bien au contraire, notre mission diplomatique a permis justement de faire prendre conscience de la nécessité de prendre en compte l'adaptation dans la lutte contre les effets du réchauffement climatique en Afrique. L'Afrique est consciente que l'Adaptation est un enjeu stratégique, un enjeu de développement et qu'il convient de défendre, notamment lors de la conférence des Parties sur les changements climatiques qui se déroule à Katowice en Pologne. L'Afrique s'organise de plus en plus, l'adoption de l'Agenda 2063 sur la transformation structurelle et la croissance en Afrique, les récentes réformes portées par le président Kagame du Rwanda visant l'autofinancement de notre organisation, sont autant de réformes qui vont permettre très rapidement à l'Afrique d'assumer sa résilience climatique. Mais, en même temps, comme je l'ai dit plus haut, l'Afrique c'est moins de 5% d'émissions mondiales. Des engagements ont été pris lors de la COP 21 à Paris. Il faut simplement que les pays développés honorent leurs engagements, notamment financiers. Et c'est cette position que nous comptons réaffirmer à cette COP 24 en Pologne.

**Après la COP 24 à Katowice en Pologne, quelles seront les grandes articulations de l'Agenda 2018-2019 de l'IAA ?**

- Quatre programmes-phares seront lancés cette année et se concentreront sur les quatre piliers de l'IAA. Ces programmes sont déclinés comme suit. Un : renforcer les systèmes d'informations sur le climat, programme soutenu par la Banque africaine de développement. Deux : mettre en place un système d'alerte précoce pour la gestion du Lac Tchad, programme soutenu par la Commission dudit Bassin. Trois : développer un mécanisme de gestion des risques, programme soutenu par African Risk Capacity. Et quatre : améliorer la gestion des connaissances sur l'adaptation, programme soutenu par l'Institut environnemental de Stockholm. Nous allons poursuivre la campagne de sensibilisation et de mobilisation de ressources pour cette initiative, déjà lors de la COP 24, mais également lors des prochaines réunions de l'Union Africaine.

(Suite de l'interview en page 5)

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 28/11/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1328	1USD =	579,058	1 USD	601,603	CAC 40	28/11/2018	4 966,32
		CAD	1,5018	1CAD =	436,781	1 CAD	470,484	DOW JONES	28/11/2018	24 485,95
		JPY	128,6600	1JPY =	5,098	100 JPY	538,523			
		GBP	0,8875	1GBP =	739,123	1 GBP	792,197			
		CHF	1,1309	1CHF =	580,031	100 CHF	62 318,19			
		ZAR	15,6320	1ZAR =	41,962	100 ZAR	4 435,43			
		MAD	10,7730	1MAD =	60,889	1 MAD	64,28			
		CNY	7,8708	1CNY =	83,341	1CNY	85,84			
		KES	116,0600	1KES =	5,652	1KES	5,82			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril  
28 Novembre 2018: 60,71**

**CHANGEMENTS**  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>